

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil : il abusait sexuellement de sa nièce depuis l'âge de 6 ans

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

JUSTE Meye, Gabonais de 51 ans, steward au chômage, sans enfant, domicilié à Bac-Aviation, un quartier du 2e arrondissement de Port-Gentil, est accusé des faits de viol sur mineure. La victime, M.O.M, 14 ans, élève en classe de 3e au Lycée Joseph Ambouroué Avaro, n'est autre que l'enfant de la défunte sœur du présumé bourreau.

En effet, depuis le décès de sa mère il y a plusieurs années, M.O.M est sous la garde légale de sa tante. La sœur de sa maman. Tous habitent la même maison, avec son oncle Juste Meye et plusieurs autres adultes et enfants. A ce qu'il semble, personne n'avait jamais soupçonné les viols commis sur M.O.M dans la maison depuis tout ce temps par son oncle. Lequel séjourne aujourd'hui à

la prison du Château. A l'école, la fillette était connue par la direction de l'établissement et le personnel d'encadrement comme étant une élève travailleuse et assidue. Mais depuis quelque temps, ses résultats scolaires, fortement en baisse, suscitaient la curiosité des assistantes sociales. Et pour cause, M.O.M serait allée jusqu'à obtenir un 4 de moyenne trimestrielle cette année académique 2021-2022. Ce qui est très loin de ses standards.

Convoquée par les assistantes sociales qui l'interrogent sur le pourquoi de ce travail médiocre, la petite qui, manifestement en avait marre de la situation vécue chez elle, a fini par lâcher le morceau. En déclarant qu'elle se faisait abuser par son oncle depuis des années et que ce dernier l'humiliait régulièrement. Sous le choc, le personnel d'encadrement du LJAA a immédiatement alerté les autorités compétentes. Notamment le



Photo : Christelle Ntsame

Juste Meye en détention préventive au Château.

tribunal de première instance de la ville. L'enquête diligentée à cet effet permettra aux éléments de la Direction générale des recherches (DGR), commis à la tâche, de mettre la main sur Juste Meye, le 26 avril dernier. Passant aux aveux, celui-ci avouera qu'il a commencé à abuser de l'enfant depuis l'âge de 6 ans ou, selon ses propres dires, il ne lui faisait que des attouchements.

Dès que sa nièce a eu 10 ans, Juste Meye a décidé de la déflore. Ainsi, il a continué jusqu'à l'âge de 14 ans à violer la fille de sa sœur sans que, semble-t-il, personne ne s'en rende compte dans la maison. Jusqu'en 2021, année à laquelle M.O.M n'en pouvait plus. D'autant qu'elle s'était mise désormais à refouler son oncle à la moindre tentative. En réaction, Juste Meye devenait agressif au point de traumatiser

psychologiquement sa nièce par des attitudes et des propos désobligeants en public. Cela avait, entre autres conséquences, la baisse du travail de M.O.M à l'école.

Déferé devant le parquet de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, le présumé violeur a donc été incarcéré à la prison du Château, au sortir de son audition chez le magistrat instructeur.

Le clin d'œil de *lybek*



Faire que les langues se délient

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

DES mineur(e)s et autres adolescent(e)s victimes d'abus sexuels au sein des familles par des proches. Le phénomène semble de moins en moins choquer l'opinion au Gabon et à Port-Gentil, en particulier. Tant les cas sont légion. Qu'il s'agisse des paternels eux-mêmes ou des frères, oncles, etc... comme c'est le cas ici, il ne se passe pas un mois sans que paraisse dans les colonnes de L'Union, ou dans les médias en ligne, un cas d'abus sexuel.

C'est dire l'ampleur du phénomène qui s'est curieusement enraciné dans notre société. Sans même que l'on s'en rende compte. Aussi, la question de la prise en charge "totale" des victimes reste-t-elle entière. L'on s'en souvient encore : en juillet 2021, la ministre des Affaires sociales et des Droits de la femme d'alors, Prisca Koho Nlend, annonçait la mise en place d'un centre d'accueil pour la prise en charge des femmes victimes de violences dans la capitale gabonaise. Si cette structure pourrait également ouvrir ses portes aux mineur(e)s et

adolescent(e)s victimes d'abus sexuels, qu'en est-il de l'intérieur du pays ? En l'occurrence, dans la cité pétrolière.

Par peur de représailles, notamment de la famille, les victimes, qui n'ont pas toujours la garantie de l'accompagnement des autorités compétentes, préfèrent souffrir en silence pour la plupart d'entre elles.

Les faits généralement exposés au grand jour le sont par des personnes extérieures. Mais combien d'enfants souffrent le martyre en secret, en espérant être libérés de ce terrible fardeau un jour ?